Budget 2016 : l'avenir des associations citoyennes en question

Communiqué et dossier du Collectif des associations citoyennes (CAC)

vendredi 18 septembre 2015

Les associations citoyennes sont des acteurs indispensables pour répondre aux enjeux écologiques et pour reconstruire le vivre ensemble. Leur avenir est cependant remis en question par les gouvernements, l'Union européenne, les autorités locales et des forces économiques, notamment les banques. **Petit à petit, des dispositions financières, administratives et managériales modifient la société en profondeur pour aller vers une société de marché, agressive et inégalitaire, au profit d'une toute petite minorité.**

Dès aujourd'hui, de Chalon-sur-Saône à Romans, de Herblay à Colombes ou à Savigny-sur-Orge, **des initiatives associatives**, des équipements, des festivals, apportant une réponse forte aux attentes des citoyens, **sont balayés d'un revers de main** par des élus qui ne semblent pas en saisir les enjeux.

Ailleurs, ce sont **des baisses de subventions** conséquentes qui viennent bousculer le paysage associatif. Selon la cartocrise-associative établie par le CAC, 87 % des communes observées ont diminué leurs subventions en 2015, en moyenne de 12 %, alors que 13 % les maintenaient ou les augmentaient. Combien de ces dernières pourront continuer à le faire en 2016 ?

Le projet de budget 2016 constitue un véritable instrument régressif de la transformation de la société

La campagne lancée par l'Association des Maires de France confirme les analyses du Collectif des Associations Citoyennes : **la nouvelle baisse des dotations aux collectivités et des autres financements publics va se traduire par de nouvelles réductions drastiques de subventions aux associations**. S'y ajoutent la perspective de mise en place de partenariats public-privé pour financer l'action associative, les effets de la loi Macron, les progrès d'une vision simpliste et managériale de l'action associative, etc. Dans le même temps, le CICE octroie un cadeau fiscal de 20 milliards par an aux entreprises, sans que celles-ci ne créent le moindre emploi [" class="spip_out" rel="external">www.associations-citoyennes.net

– Retrouvez le présent communiqué et le dossier complet ici

Sommaire du dossier :

- La baisse des financements publics et les pertes d'emplois
- La perspective de partenariats public-privé pour financer l'action associative
- Les effets négatifs du fonctionnement par appel d'offres
- La réduction des associations citoyennes à leur seule dimension entrepreneuriale

- Utilité sociale et contribution au bien commun des associations citoyennes
- Quelques propositions

A retrouver sur le site d'Adéquations :
– Tous les articles concernant le Collectif des associations citoyennes

---

Notes

[1] Voir l'article de l'Express Entreprise : *"Pas d'emplois créés avec le CICE : Sapin a-t-il fait une boulette ?"*.

[2] En 2014, l'emploi associatif à stagné malgré la création de 40 000 emplois d'avenir et la multiplication des contrats précaires et à courte durée. Ce qui signifie que 30 000 à 40 000 emplois stables ont disparu.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2322